



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Bordeaux  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

## E3 : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE

### ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

**PREMIÈRE PARTIE : 12 points**

**A) À l'aide de l'annexe 1 : 4 points**

- 1. Présentez les principales raisons qui ont conduit Continental à délocaliser sa production. Indiquez les autres raisons qui pourraient amener les entreprises à délocaliser ?**

Face à la concurrence et devant la mauvaise santé du secteur automobile pour maintenir sa compétitivité, Continental veut réduire ses coûts de production.

a) Principales raisons :

- Rester concurrentielle et trouver des débouchés,
- Profiter des bas coûts de production en Tunisie et en République Tchèque et de l'augmentation de la qualification du travail.

b) Autres raisons possibles :

- Bénéficier de l'expérience de l'entreprise sur les marchés étrangers,
- Trouver une législation sociale très flexible qui permet aux entreprises de disposer d'une main-d'œuvre plus disponible et plus malléable,
- Bénéficier d'incitations fiscales (peu ou pas d'impôt, allègement des charges), Profiter de taux de changes favorables. Exemple: EADS délocalise dans la zone dollar.

Remarque : la liste des raisons n'est pas exhaustive ; il est suggéré d'accepter toute réponse cohérente et correctement argumentée.

**3) Expliquez en quoi consiste le PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi). Indiquez quels sont ses principaux objectifs et quelles peuvent en être les limites.**

- ▶ Le P.S.E (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) est un dispositif qui vise à limiter les conséquences du licenciement collectif en prévoyant des mesures concrètes de reclassement.
- ▶ Ses objectifs sont de :
  - Éviter ou limiter le nombre de licenciements (chômage partiel, pré-retraites, départs volontaires,...) ;
  - Faciliter le reclassement du personnel dont le licenciement ne pourrait être évité (aide à la mobilité géographique, à la création d'entreprises, activité nouvelle par l'entreprise, reconversion partielle ou totale en faisant appel aux secteurs d'activités qui recrutent dans le bassin d'emploi,...).
- ▶ Ses limites peuvent être :
  - La reconversion ne peut se faire que si les emplois des autres secteurs d'activité ou d'autres entreprises s'y prêtent ;
  - Les propositions de l'employeur ne doivent pas être des mesures qui ne sont que de vagues promesses abstraites ;
  - Le coût pour la collectivité (notamment les collectivités locales) ne doit pas être trop important et doit apporter de réels effets économiques et sociaux.

Toute autre limite valable est acceptable.

**DEUXIÈME PARTIE : 8 points**

**La mondialisation a provoqué une importante vague de délocalisations. L'ampleur du phénomène est telle que tous les secteurs de l'économie sont touchés. Confrontées à la concurrence, les entreprises cherchent à réduire leurs coûts de production en délocalisant. Dans une réponse argumentée, introduite et conclue, que vous illustrerez d'exemples, vous traiterez le sujet suivant :**

**« Au-delà de la seule réduction des coûts, quelles sont les causes et les conséquences des délocalisations pour les entreprises qui utilisent cette pratique ? »**

Introduction :

- Phrase d'accroche portant sur l'actualité du sujet (par exemple, la relativité de l'intérêt de délocaliser dans un contexte de pétrole cher comme durant l'été 2008).
- Définition des délocalisations : au sens économique, le transfert d'activités, de capitaux et d'emplois dans des régions du monde bénéficiant d'un ou plusieurs avantages compétitifs.
- Problématique (par exemple) : arbitrage entre délocalisation dans des pays à faibles coûts et maintien de l'activité sur place dans des pays aux coûts de production plus élevés mais à la main-d'œuvre plus efficace et productive.

- Annonce du plan :

**I) Des avantages indéniables découlent de la délocalisation...**

**II) ... mais qui sont atténués par des conséquences qui peuvent s'avérer négatives**

**Développement :**

**I) Des avantages indéniables découlent de la délocalisation...**

1. L'optimisation des coûts.

Les bas salaires, l'exploitation des matières premières proches du site de production, etc., contribuent à produire à coûts plus faibles, permettant ainsi d'abaisser les prix des biens de consommation favorisant le pouvoir d'achat des ménages.

2. L'extension des marchés.

Le marché local (lieu de délocalisation) peut offrir des débouchés plus vastes pour les entreprises (développement d'un marché local et pas seulement ré-importations vers le pays d'origine des produits fabriqués).

3. La réalisation de gains de compétitivité accompagnée d'une augmentation des marges (Nike, Aréna).
4. Le bénéfice des structures du lieu de délocalisation : administratives, fiscales, réglementaires, etc.

Phrase de transition : dans un contexte donné, les délocalisations n'ont pas que des avantages par définition, tant pour l'entreprise que pour le pays d'origine.

**II) ... mais qui sont atténués par des conséquences qui peuvent s'avérer négatives**

Aujourd'hui, les entreprises délocalisées perdent de leur compétitivité en raison de :

1. L'augmentation des coûts de transport (exemple en cas de hausse du prix du pétrole).
2. La variation du prix de vente des matières premières qui rend plus difficile les prévisions de rentabilité à long terme.
3. Tendance actuelle à un début d'inflation salariale dans certains pays d'accueil.
4. Moins de recherche et développement, de formation de qualité, d'infrastructures de transport et de communication que dans les pays développés.

5. A cela on peut ajouter :

- des risques de défaillances de la qualité. Par exemple, ATOL, MATELL, etc. ;
- des risques de délais de livraison non respectés ;
- des risques de copies et de contrefaçons ;
- des risques d'altération de l'image de marque de l'entreprise la rendant impopulaire. Exemples : GAP, NIKE (travail des enfants) ;
- des risques de pertes de sous-traitants avec qui l'entreprise avaient l'habitude de travailler.

**Conclusion :**

- Synthèse : les délocalisations ont des avantages et des inconvénients.

- Ouverture du sujet : vers une relocalisation de la production ? Exemple : ATOL

	TB	B	I	TI
<b>Première partie : 12 points</b>				
<b>A) Premier travail : 4 points</b>				
1) a) Présentez les principales raisons qui ont conduit Continental à délocaliser sa production				
b) Quelles seraient les autres raisons qui pourraient amener les entreprises à délocaliser ?				
2) Identifiez les principaux types d'emplois qui ont été maintenus en France par Continental				
3) Déterminez l'impact de la délocalisation de Continental sur l'emploi et le tissu industriel local.				
<b>B) Deuxième travail : 8 points</b>				
1) Analysez la décision de justice présentée <ul style="list-style-type: none"> <li>- parties,</li> <li>- faits,</li> <li>- arguments des parties,</li> <li>- problème de droit,</li> <li>- solution de la juridiction compétente</li> </ul>				
2) Rappelez les conditions de fond du licenciement économique.				
3) - Expliquez en quoi consiste le PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi). <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont ses principaux objectifs ?</li> <li>- Objectifs</li> <li>- Limites</li> </ul>				
<b>Deuxième partie : 8 points</b>				
Quelles sont les conséquences des délocalisations pour les entreprises ?				
Compétences méthodologiques : le candidat doit être capable de mener une réflexion et construire une argumentation structurée (introduite et conclue)				
Les savoirs mobilisés <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition des délocalisations</li> <li>- les avantages de la délocalisation</li> <li>les conséquences négatives</li> </ul>				